



Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités d'Ottawa 2021-2031

Octobre 2021

Direction générale des services de protection et d'urgence

Des formats et des supports de communication accessibles sont disponibles sur demande.



Remerciements	2
Établissement d'un plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités	5
Qu'est-ce qu'un plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités?	5
Pourquoi un plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités?	5
Vision, mission et principes directeurs	6
Notre approche	7
Cadre de planification provinciale	7
Approche d'élaboration	8
Application d'une optique transversale	9
Approche de l'impact collectif	10
Mobilisation communautaire	10
Collecte de données	12
Priorités du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités	13
Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités d'Ottawa 2021-2031	14
Discrimination, marginalisation et racisme	14
Sécurité financière et réduction de la pauvreté	15
Violence fondée sur le sexe et violence à l'égard des femmes	16
Logement	18
Systèmes intégrés et simplifiés	18
Bien-être mental	20
Annexes	23
Annexe 1 : Définitions	23
Annexe 2 : Principes directeurs	31



Remerciements

L'établissement de collectivités en santé et sécuritaires est une responsabilité partagée. Le succès du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités repose sur la collaboration avec les partenaires communautaires et les résidents. Le Plan crée un modèle qui nous permettra d'améliorer notre capacité à répondre aux enjeux de manière coordonnée et de nous appuyer sur de nombreux efforts fructueux qui contribuent à un fort sentiment de sécurité et de bien-être communautaires à Ottawa.

La Ville d'Ottawa remercie le [conseil d'administration de Prévention du crime Ottawa \(PCO\)](#) d'avoir agi à titre de comité consultatif de la sécurité et du bien-être dans la collectivité (SBEC). Le Comité consultatif a librement fait part de ses conseils stratégiques à l'appui de l'élaboration du premier Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités d'Ottawa. Son dévouement, son apport et son orientation réfléchis sont grandement appréciés.

Nous exprimons également notre profonde gratitude pour la passion, l'expertise et l'engagement de nos résidents, intervenants communautaires et employés municipaux qui ont contribué au Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités. La formulation de la généreuse rétroaction dans le cadre de nos activités de mobilisation est essentielle à la conception du premier Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités d'Ottawa.

En travaillant ensemble, nous faisons d'Ottawa une collectivité sécuritaire, inclusive et connectée où tous les résidents s'épanouissent. Nous sommes reconnaissants de transmettre ce processus avec tant de personnes dévouées.





Démographie d'Ottawa

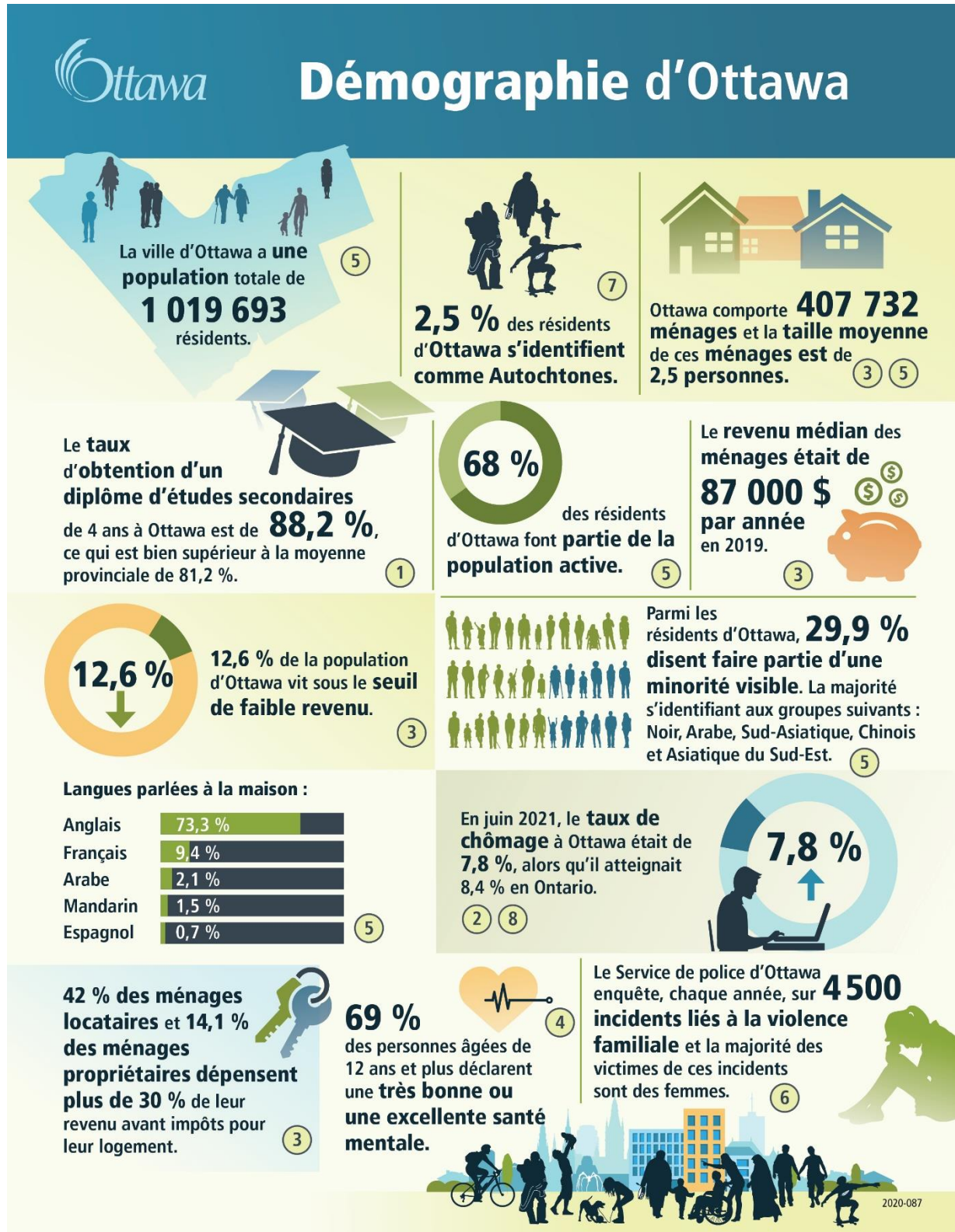
Nous reconnaissons qu'Ottawa est située sur le territoire non cédé de la Nation algonquine Anishinaabe. Nous voudrions exprimer ce respect à tous les peuples des Premières Nations, des Inuits, et des Métis pour leurs précieuses contributions passées et présentes à cette terre.

Ottawa est une ville vaste et diversifiée. D'une superficie de 2 796 kilomètres carrés, Ottawa est plus grande que les villes de Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary et Edmonton réunies. Ottawa veille à l'épanouissement d'une collectivité bilingue (français et anglais) et possède un vaste territoire rural (80 pour cent de la ville).

Voici quelques statistiques qui présentent un profil démographique de haut niveau d'Ottawa.¹²³⁴⁵⁶⁷⁸ Des données supplémentaires sur la sécurité et le bien-être dans la collectivité à Ottawa sont présentées dans le rapport [Ottawa en chiffres](#) de 2020.



Figure 1 : Infographie sur la démographie d'Ottawa





Établissement d'un plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités

Qu'est-ce qu'un plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités?

Le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités se veut un plan d'action collectif qui traite des risques locaux pour la sécurité et le bien-être au niveau de la collectivité et qui propose à la fois des priorités et des mesures à prendre par divers gouvernements, institutions, groupes et organismes qui travaillent ensemble pour atténuer ces risques.

Le Plan tient compte des efforts et des investissements multidisciplinaires à long terme pour améliorer les déterminants sociaux de la santé, comme les conditions dans lesquelles les gens naissent, grandissent, travaillent, vivent et vieillissent, comme l'éducation, le développement de la petite enfance, la sécurité alimentaire, le logement de qualité et ainsi de suite, et réduire ainsi la probabilité de crimes, de troubles sociaux et de mauvaise santé. L'annexe 1 comprend la définition de ces termes et d'autres termes utilisés dans le Plan.

Pourquoi un plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités?

Les plans de sécurité et de bien-être dans les collectivités sont légiférés par la Province pour les municipalités de l'Ontario en vertu de la *Loi sur les services policiers*. La loi donne une orientation sur l'élaboration du Plan, mais souligne l'importance que les municipalités se concentrent sur les enjeux qui les intéressent le plus.

La Province précise que les facteurs de risque dans l'ensemble des déterminants sociaux de la santé devraient être pris en considération. En conséquence, des facteurs tels que la pauvreté, le chômage et le sous-emploi, le logement inadéquat, le bien-être mental (y compris la santé mentale, l'isolement social et la consommation de substances), la violence fondée sur le sexe, la discrimination systémique, le racisme et la marginalisation sont des obstacles qui augmentent la probabilité que les collectivités subissent des situations dangereuses et malsaines.



Vision, mission et principes directeurs

Figure 2: Vision, mission et principes directeurs



Veillez consulter, dans l'annexe 2, la définition des principes directeurs.

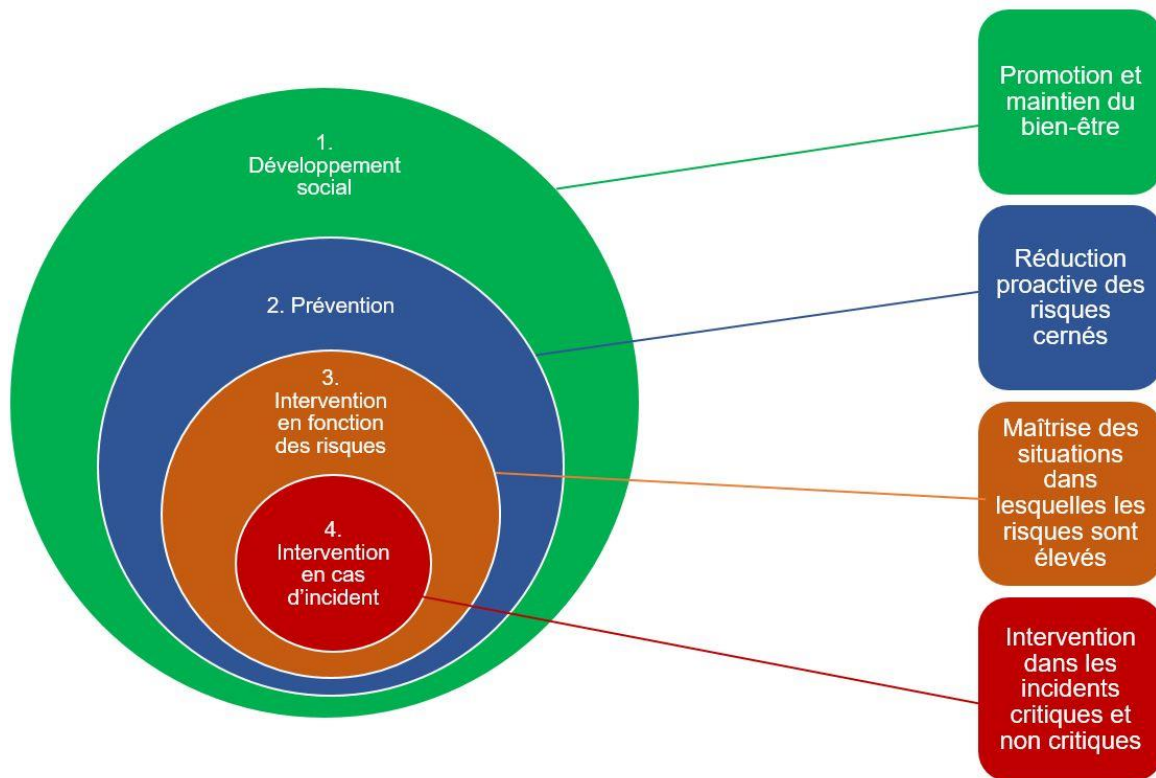


Notre approche

Cadre de planification provinciale

Le [ministère du Solliciteur général expose un cadre de planification](#) pour aider les municipalités à élaborer une approche globale visant à atténuer les dommages et à promouvoir la sécurité et le bien-être. Les quatre principaux niveaux d'intervention, tels que présentés à la figure 3 et décrits ci-dessous, guident l'élaboration du Plan et continueront d'être des éléments clés du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités d'Ottawa au fur et à mesure qu'il évolue.

Figure 3: Cadre de planification provincial – Quatre niveaux d'intervention



Développement social : S'attaque aux causes sous-jacentes des enjeux sociaux par des approches en amont qui favorisent et maintiennent le bien-être individuel et communautaire.

Prévention : Applique des stratégies proactives aux risques connus et cernés qui risquent de causer des préjudices aux personnes ou aux collectivités si rien n'est fait.





Intervention en matière de risque : Détermine les situations de risque fortement élevé, y répondre et mobiliser des interventions immédiates avant qu'une intervention d'urgence ou axée sur les crises ne soit nécessaire.

Réponse à l'incident : Nécessite l'intervention des premiers intervenants comme la police, les ambulanciers et d'autres services d'urgence.

Le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités d'Ottawa comprend des stratégies qui s'inscrivent dans les quatre niveaux d'intervention, tout en concentrant nos efforts collectifs sur le développement social et la prévention. En fin de compte, l'objectif est de réduire le besoin d'intervention en cas d'incident pour les enjeux en aval.

Approche d'élaboration

Une approche d'élaboration par étapes à la création du plan comprenait six phases cumulatives, chacune fournissant plus d'information pour limiter la portée et élaborer un plan réaliste et mesurable. Il est important de noter que la participation du public et des intervenants est un élément central du processus.





Figure 4 : Approche d'élaboration d'Ottawa



L'approche adoptée dans l'élaboration du Plan suit un cycle d'amélioration continue, grâce auquel la recherche et les données viendront éclairer le processus de planification et le processus d'examen continuel de l'efficacité des programmes ou des initiatives et seront adaptées aux besoins pour tenir compte de l'évolution du contexte d'Ottawa.

Application d'une optique transversale

L'application d'une optique intersectionnelle est une considération transversale dans l'ensemble du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités. Le Plan reconnaît qu'il existe des inégalités systémiques qui ont des répercussions disproportionnées sur certains groupes par rapport à d'autres ou qui ont des obstacles particuliers à l'accès.

Le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités garantit l'intersectionnalité des différentes identités sociales tout au long de l'élaboration du Plan. En outre, dans le



cadre d'une optique transversale, nous avons examiné les approches antiracistes, anti-oppressives et culturellement sûres à l'égard de notre travail.

Approche de l'impact collectif

Le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités adopte l'approche de l'impact collectif. Cette forme de collaboration rassemble les gens de manière structurée vers un programme et un plan d'action communs pour s'attaquer à un problème social complexe. Cette approche engage les résidents, les organismes communautaires, les organismes, les fournisseurs de services et tous les ordres de gouvernement à collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités.

L'approche de l'impact collectif se caractérise par cinq éléments fondamentaux qui facilitent une collaboration intersectorielle efficace et les répercussions communautaires qui en découlent. Les cinq éléments sont les suivants :

- **Programme commun** : Tous les participants partagent une vision du changement qui comprend une compréhension commune du problème et une approche commune pour résoudre le problème par des mesures convenues.
- **Mesure partagée** : Tous les participants s'entendent sur la façon de mesurer et de faire rapport sur les progrès accomplis, et ils conviennent d'une courte liste d'indicateurs communs établis qui favoriseront l'apprentissage et l'amélioration.
- **Activités de renforcement mutuel** : Un ensemble diversifié d'intervenants, généralement entre les secteurs, coordonnent un ensemble d'activités différenciées et se renforçant mutuellement.
- **Communications continues** : Tous les acteurs se livrent à une communication fréquente et structurée pour établir la confiance, assurer des objectifs mutuels et créer une motivation commune.
- **Soutien de base** : Le personnel dévoué fournit un soutien et des fonctions clés pour une opération durable de l'initiative d'impact collectif.

Mobilisation communautaire

Deux périodes de consultation officielles avec les résidents et les intervenants ont cherché à obtenir des points de vue communautaires au moyen d'une vaste gamme de méthodes de mobilisation, comme des conversations virtuelles, des présentations de trousse d'outils communautaires, des courriels, un sondage en ligne et des histoires. Le



processus de mobilisation a donné à la collectivité la possibilité de s'assurer que le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités porte sur les priorités des résidents d'Ottawa.

Les discussions des intervenants ont permis de recueillir des commentaires d'organisations, de coalitions et d'autres entités ayant des liens avec divers groupes au sein de la collectivité ainsi que d'organismes qui pourraient assumer un rôle de leadership dans les futures mesures du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités.

Les possibilités de discussion, de mobilisation et d'apprentissage sont importantes pour l'élaboration du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités. En conséquence, le personnel était disponible pour des discussions plus informelles et des occasions d'apprentissage tout au long de l'élaboration du Plan.

Des renseignements détaillés sur les périodes de consultation officielles figurent sur le site Web [Sécurité et bien-être communautaires](#) :

- [Phase 1 – Ce que l'on a entendu](#)
- [Phase 2 – Ce que l'on a entendu](#)

Nous avons fait appel à un cabinet d'experts-conseils dirigés par des Autochtones pour animer les cercles de planification des activités à l'intention des résidents autochtones, ce qui viendra éclairer l'élaboration du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités ainsi que la Stratégie de lutte contre le racisme, compte tenu de leur cadrage naturel. Ce cabinet a commencé à tenir des séances initiales de consultation au nom de la Ville, en organisant cinq séances de consultation entre avril et mai 2021 avec des citoyens de la nation hôte algonquine Anishinaabe, des membres de la communauté des Métis, ainsi que deux séances de consultation des Inuits et une séance de consultation des aînés autochtones.

Pour veiller à ce que la version provisoire du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités soit adaptée aux besoins de la communauté autochtone et permette de s'assurer qu'il est tenu compte de l'avis exprimé par la diversité des résidents autochtones d'Ottawa dans la création du Plan, la Ville continuera de collaborer avec les partenaires et les intervenants autochtones et avec la communauté autochtone pour explorer et définir un cadre et une approche de consultation ancrés dans les principes de l'autodétermination menés et créés par les communautés autochtones pour que le



personnel de la Ville puisse les mettre en œuvre. Ce cadre de consultation et le plan qui suivra seraient éclairés par l'avis des communautés des Premières Nations, des Inuits, des Métis et des communautés autochtones de la zone urbaine.

Ces discussions se poursuivront dans le cadre de la mise en œuvre et de l'évolution du Plan. Le personnel a toujours la volonté de travailler de concert avec les communautés autochtones pendant toute la durée de l'élaboration, de la mise en œuvre et des révisions du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités.

Collecte de données

La sécurité et le bien-être dans les collectivités sont vastes et à plusieurs facettes. Il englobe de nombreux domaines et recoupe de nombreux secteurs. Une combinaison de recherches, un examen des données et des rapports communautaires existants, ainsi que des commentaires des résidents et des intervenants communautaires, ont été utilisés pour déterminer où concentrer les efforts de collaboration pour cette première itération du Plan. Les données et les données de recherche comprennent les éléments suivants :

- Un [sondage sur les perceptions](#) réalisé auprès des résidents a permis d'évaluer la façon dont les répondants perçoivent la sécurité et le bien-être communautaires à Ottawa.
- Le [rapport Ottawa en chiffres](#) présente des renseignements et des données démographiques sur les sujets de SBEC et nous a permis de mieux comprendre l'état et les tendances actuels à Ottawa.
- Une analyse environnementale et une schématisation des programmes ont permis d'inventorier les programmes et services existants au sein de la collectivité à l'appui les divers aspects de la sécurité et du bien-être dans les collectivités.
- Un inventaire d'initiatives, de recherches et de programmes connexes a fourni le contexte du paysage actuel pour s'assurer que le Plan effectuera le travail déjà commencé dans toute la ville, tout en promouvant des solutions propres à Ottawa.
- Un examen des municipalités de l'Ontario et du Canada qui ont réalisé un plan de sécurité et de bien-être communautaire ou un genre de plan semblable.
- Les activités de mobilisation antérieures menées par d'autres services de la Ville ont été analysées afin d'extraire des thèmes et de l'information qui ont servi à éclairer l'élaboration du PSBEC.



Priorités du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités

Le concept d'un plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités est complexe et pourrait inclure un large éventail de sujets. Au cours de la phase d'établissement des priorités du projet, la communauté a examiné 20 sujets. En octobre 2020, le Conseil municipal a approuvé six priorités qui sont au cœur du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités. Les six priorités portent sur les causes profondes les plus urgentes de la sécurité et du bien-être que les résidents d'Ottawa ont considérés comme devant être traitées en premier dans notre collectivité. Il est reconnu qu'il existe de nombreux liens entre les priorités.

Les six priorités du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités, en ordre alphabétique, sont les suivantes :

- Discrimination, marginalisation et racisme
- Sécurité financière et réduction de la pauvreté
- Violence fondée sur le genre et violence à l'endroit des femmes
- Logement
- Systèmes intégrés et simplifiés
- Bien-être mental





Figure 5: Priorités du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités



Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités d'Ottawa 2021-2031

Le document sur la sécurité et le bien-être dans les collectivités d'Ottawa est un plan communautaire itératif. Le Plan définira les mesures à court, à moyen et à long termes qui seront mises en œuvre au cours des dix prochaines années. Des rapports d'étapes seront présentés au Conseil. Afin d'être réceptif et d'évoluer pour continuer de répondre aux nouveaux besoins à Ottawa, le Plan sera mis à jour tous les quatre ans.

Discrimination, marginalisation et racisme

En partenariat avec le Secrétariat de la lutte contre le racisme et les responsables de la Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, on a fait appel à l'optique de la lutte contre la discrimination dans les travaux consacrés au Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités. Ce Plan permettra de promouvoir d'autres initiatives





communautaires qui existent et qui portent sur la discrimination, dont la discrimination systémique, par exemple la coalition Ici, pour tous.

L'équipe du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités travaillera en collaboration avec les responsables de ces initiatives existantes et rendra compte, dans toute la mesure du possible, des mécanismes en place. C'est pourquoi il n'y a pas, pour cette priorité, d'objectifs, de stratégies ni de résultats indépendants précis.

Sécurité financière et réduction de la pauvreté

Grâce à la participation des résidents et des intervenants, à l'analyse des données et à la recherche, les buts, les stratégies et les résultats décrits au tableau 1 et traités de façon plus approfondie ci-dessous ont été définis pour la priorité Sécurité financière et réduction de la pauvreté du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités.

Tableau 1 : Objectifs, stratégies et résultats de la priorité Sécurité financière et réduction de la pauvreté

Objectifs	Stratégies	Résultats
1. Élaborer des priorités et des mesures pour la lutte contre la pauvreté locale.	1.1 Élaborer une stratégie municipale de réduction de la pauvreté pour Ottawa.	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des possibilités d'emploi. • Amélioration des mesures de soutien et services en matière d'emploi pour assurer l'accès à l'emploi et le perfectionnement professionnel. • Moins de résidents d'Ottawa vivant sous le seuil de faible revenu. • Amélioration de la fréquentation scolaire et de la réussite scolaire des jeunes.
	1.2 Élaborer une stratégie municipale de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Moins de résidents qui comptent sur les banques alimentaires.





Objectifs	Stratégies	Résultats
	alimentaire pour Ottawa.	<ul style="list-style-type: none"> Capacité à accéder à des aliments locaux et adaptés à la culture.

Nota : Pour obtenir plus de détails sur les objectifs, les stratégies et les résultats concernant le Sécurité financière et réduction de la pauvreté, veuillez consulter le rapport sur le [Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités](#).

Violence fondée sur le sexe et violence à l'égard des femmes

Le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités garantira l'intersectionnalité des différentes identités sociales tout au long de l'élaboration du Plan. De plus, le PSBEC veillera à ce que les principes clés de la [Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres](#) soient harmonisés.

Grâce à la participation avec les résidents et les intervenants, à l'analyse des données et à la recherche, les objectifs, les stratégies et les résultats décrits au tableau 2 et traités de façon plus approfondie ci-dessous ont été définis pour la priorité Violence fondée sur le sexe et violence envers les femmes.

Tableau 2 : Objectifs, stratégies et résultats de la priorité Violence fondée sur le sexe et violence à l'égard des femmes

Objectifs	Stratégies	Résultats
1. Veiller à ce que chaque survivant à Ottawa puisse avoir accès aux services et aux aides et en bénéficier.	1.1 Sensibiliser davantage aux programmes et services existants.	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure sensibilisation aux services et aux aides offerts aux survivants. Amélioration des services et des aides offerts aux survivants. Amélioration de la navigation dans le système des services et des aides.





Objectifs	Stratégies	Résultats
	<p>1.2 Accroître l'aide aux survivants dans les systèmes autres que les programmes et services de lutte contre la violence fondée sur le sexe et la violence à l'égard des femmes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure sensibilisation aux services et aux aides offerts aux survivants. • Amélioration des services et des aides offerts aux survivants. • Amélioration de la navigation dans le système des services et des aides. • Amélioration des processus adaptés à la culture tenant compte des traumatismes et appuyant les survivants.
<p>2. Créer une ville où chacun s'engage à prendre des mesures pour prévenir la violence fondée sur le sexe et la violence à l'égard des femmes.</p>	<p>2.1 Accroître la sensibilisation et l'accès à une éducation et à une aide adaptée à la culture et accessibles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction du nombre de personnes victimes de violence fondée sur le sexe et de violence à l'égard des femmes.
<p>3. Fournir des solutions de rechange aux survivants au signalement.</p>	<p>3.1 Accroître la capacité des mécanismes de responsabilisation communautaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation accrue aux solutions de rechange au signalement pour les survivants.





Nota : Pour obtenir plus de détails sur les objectifs, les stratégies et les résultats concernant Violence fondée sur le sexe et violence à l'égard des femmes, veuillez consulter le rapport sur le [Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités](#).

Logement

Le 29 janvier 2020, le Conseil a déclaré une crise et une situation d'urgence en matière de logement abordable et d'itinérance est un appel à l'action et jette les bases pour des efforts accrus visant à améliorer les conditions de logement dans le cadre du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance, du Plan officiel, du zonage inclusif et du concept « la ville des 15 minutes », ainsi que de projets connexes comme les régimes réglementaires approuvés par le Conseil dans le cadre de l'étude sur les logements locatifs. Le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités collaborera avec ces initiatives existantes et leurs partenaires et visera à combler les lacunes qui ne sont pas encore prises en compte. En conséquence, la priorité en matière de logement n'inclura pas d'objectifs, d'objectifs stratégiques ou de résultats précis, mais appuiera plutôt ceux des initiatives existantes.

Systèmes intégrés et simplifiés

Grâce à la participation des résidents et des intervenants, à l'analyse des données et à la recherche, les buts, les stratégies et les résultats décrits au tableau 3 et traités de façon plus approfondie ci-dessous ont été définis pour la priorité Systèmes intégrés et simplifiés du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités.

Tableau 3 : Objectifs, stratégies et résultats de la priorité Systèmes intégrés et simplifiés

Objectifs	Stratégies	Résultats
1. Améliorer l'accès aux services.	1.1 Intégrer et rationaliser la navigation dans les systèmes.	<ul style="list-style-type: none"> • Rationalisation des processus d'application. • Accroissement et amélioration de la communication qui s'adresse spécifiquement à différents publics.





Objectifs	Stratégies	Résultats
		<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'accès aux programmes et services adaptés à leurs besoins.
	<p>1.2 Adapter les communications pour qu'ils soient plus compréhensibles et accessibles pour la collectivité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Public plus informé • Amélioration de l'accès au matériel de communication.
<p>2. Promouvoir le partage des données.</p>	<p>2.1 Élaborer un modèle de gouvernance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du partage des données entre les organismes communautaires. • Meilleur partage de l'information tout en préservant la vie privée et la confidentialité. • Amélioration de la qualité des données. • Amélioration de l'établissement de rapports.
<p>3. Améliorer l'efficacité du financement des subventions communautaires.</p>	<p>3.1 Élaborer des approches de financement collaboratif et renforcer les</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Financement pour appuyer les initiatives communautaires à long terme. • Renforcement des capacités communautaires et du développement des compétences





Objectifs	Stratégies	Résultats
	capacités communautaires.	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la collaboration communautaire.

Nota : Pour obtenir plus de détails sur les objectifs, les stratégies et les résultats concernant Systèmes intégrés et simplifiés, veuillez consulter le rapport sur le [Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités](#).

Bien-être mental

Grâce à la participation des résidents et des intervenants, à l'analyse des données et à la recherche, les buts, les stratégies et les résultats décrits au tableau 4 et traités de façon plus approfondie ci-dessous ont été définis pour la priorité Bien-être mental du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités.

Tableau 4 : Objectifs, stratégies et résultats de la priorité Bien-être mental

Objectifs	Stratégies	Résultats
1. Améliorer l'accès au bien-être mental et à l'aide et aux services liés à la consommation de substances.	1.1 Travailler avec les partenaires à l'exploration de solutions de rechange plus sûres pour les interventions en cas de crise de santé mentale.	<ul style="list-style-type: none"> Moins de situations de crise liées au bien-être mental traitées par le Service de police d'Ottawa. Moins de situations de crise en matière de bien-être mental aboutissent à l'incarcération des personnes. Plus de suivi et de contrôle pour offrir un soutien continu Davantage de situations de crise liées au bien-être mental atténuées avant d'atteindre le point de crise.





Objectifs	Stratégies	Résultats
		<ul style="list-style-type: none"> • Accès accru aux soutiens et services de réduction des risques et de prévention des surdoses.
	<p>1.2 Faciliter l'accès aux services et aux aides.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la navigation dans le système pour permettre aux gens d'accéder aux services et aux aides en matière de bien-être mental et de troubles liés à la consommation problématique de substances et de substances. • Amélioration de l'accès au bien-être mental et à la consommation de substances, comme les services et les aides à la réduction des risques. • Formation sur les traumatismes et la lutte contre la stigmatisation pour le personnel de la Ville fournissant des services de première ligne et des services de soutien. • Services adaptés aux traumatismes et culturellement appropriés sont fournis. • Amélioration des interactions avec les fournisseurs de soins de santé mentale, en mettant particulièrement l'accent sur les communautés africaines, caribéennes et noires, les jeunes et la communauté autochtone.





Objectifs	Stratégies	Résultats
2. Promouvoir le bien-être mental dans un environnement exempt de stigmatisation.	2.1 Favoriser des environnements propices à la création de liens.	<ul style="list-style-type: none"> • Davantage de résidents se sentent en sécurité, connectés, soutenus et à l'aise pour accéder aux services de la communauté, et en particulier les jeunes, les communautés africaines, caribéennes et noires et les populations autochtones.

Nota : Pour obtenir plus de détails sur les objectifs, les stratégies et les résultats concernant le bien-être mental, veuillez consulter le [Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités](#).



Annexes

Annexe 1 : Définitions

Reconnaissance de l'existence de la consommation de substances dans un spectre : Ce principe reconnaît que l'usage de substances présente des préjudices et des avantages et, en conséquence, il vise à réduire les préjudices potentiels et à maximiser les avantages potentiels plutôt que de poursuivre la non-consommation de substances pour tout le monde. La consommation de substances peut aller du non-usage, en passant par l'usage avantageux, la consommation de substances selon les lignes directrices sur l'usage à faible risque, l'usage en cas de problèmes, jusqu'à un problème de santé pouvant être diagnostiqué appelée « trouble de l'usage d'une substance ». L'objectif demeure de réduire les préjudices de la consommation de substances en diminuant l'usage dans la population et en appuyant les gens où qu'ils se trouvent dans le spectre de l'usage, l'objectif ultime étant de promouvoir la santé et d'atteindre le bien-être ([Conseil des agents de santé de la Colombie-Britannique, 2005](#))[EN].

Accès : Lorsque les personnes de divers groupes ont une chance égale d'utiliser les biens, les services, les programmes, les installations et les espaces publics ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))

Approche antiracisme : Un processus, une méthode d'analyse systématique et une ligne de conduite proactive qui s'ancrent dans la reconnaissance de l'existence du racisme, notamment le racisme systémique. Elle vise à repérer, à éliminer, à prévenir et à atténuer les répercussions racialement inévitables et les déséquilibres de pouvoir entre des groupes et à modifier les structures qui soutiennent les iniquités ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))

Obstacles : Empêchent ou limitent l'accès et la participation de certains groupes à des programmes, des services ou des processus. Ils peuvent être cachés, invisibles ou visibles, physiques, comportementaux, sociaux, financiers, géographiques ou systémiques ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))

Violence coloniale : La violence coloniale découle de la colonisation ou du colonialisme; elle passe par la déshumanisation des peuples autochtones. Elle se manifeste en privant les gens de ce qui est essentiel à leur existence, en se servant des lois et des institutions publiques pour réaffirmer les normes coloniales, en ignorant le



savoir et les compétences des peuples autochtones, et en s'appuyant sur des concepts qui réfutent en permanence la présence de ces derniers et qui portent atteinte à leur dignité ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))

Décolonisation : Processus sociopolitique ayant pour but de résister et de remédier aux multiples impacts de la colonisation, ainsi que de rétablir des peuples, des Nations et des institutions autochtones contemporains solides qui sont fondés sur les valeurs, les philosophies et les systèmes de connaissances traditionnels ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))

Données désagrégées : Données ventilées en plus petites unités. Dans cette étude, les données désagrégées sont ventilées en plus petites unités et examinées par des groupes sociodémographiques comme des communautés autochtones, des personnes d'identités de genre diverses, des groupes raciaux et des voisins ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))

Discrimination : Différence de traitement fondée sur des caractéristiques personnelles, comme la race, l'ascendance, le lieu d'origine, la couleur, l'origine ethnique, la croyance, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre, l'âge, l'état matrimonial, le statut de partenaire de même sexe, le statut familial, ou un handicap qui pénalisent la personne quant au logement, aux soins de santé, à l'emploi et à l'accès à des biens, des services et des installations ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres de la Ville d'Ottawa, 2021](#))

Discrimination, marginalisation, et racisme : La discrimination, la marginalisation et le racisme peuvent être décrits comme un traitement injuste ou inégal et jugé négligeable envers différentes catégories de personnes, en particulier en raison de leur origine ethnoculturelle, leur âge, leur orientation sexuelle, leur situation financière ou leur genre. Ils peuvent mener à des messages et à un langage haineux, des pratiques discriminatoires, une sous-représentation sur le plan des résultats positifs (p. ex. occuper des rôles de leadership, obtenir un diplôme, etc.) et une surreprésentation sur le plan de résultats négatifs (p. ex. l'incarcération, la maladie, la violence, le décrochage scolaire, l'expulsion, etc.) ([Plan de route pour la sécurité et le bien-être dans la collectivité, 2019](#)).

Groupes méritant l'équité : Cette stratégie utilise le terme « Groupes méritant l'équité » au lieu de « Groupes en quête d'équité ». Comme l'a expliqué le professeur Tettey « ... ceux qui vivent en marge de notre communauté [...], méritent l'équité



comme droit. On ne devrait pas leur imposer le fardeau de la chercher et on ne devrait pas leur faire croire qu'ils l'obtiennent comme un privilège grâce à la générosité de ceux qui ont le pouvoir de la donner, et donc de la reprendre » ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))

Sécurité financière et réduction de la pauvreté : La sécurité financière et la réduction de la pauvreté comportent de nombreuses composantes qui s'entrecroisent et ont différentes significations, mais elles peuvent se résumer à la quiétude d'esprit ressentie lorsqu'une personne n'a pas à s'inquiéter à savoir si ses revenus suffiront à couvrir ses dépenses. Cela signifie également qu'il lui reste assez d'argent pour faire face aux situations d'urgence et atteindre des objectifs financiers ([Plan de route pour la sécurité et le bien-être dans la collectivité, 2019](#)).

Genre : Les rôles, les comportements, les activités et les qualités attribués par la société et qu'elle considère acceptables pour un homme, une femme ou une personne aux diverses identités de genre ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))

Analyse comparative entre les sexes : Examen critique sur la façon dont les rôles sexuels, les activités, les besoins, les possibilités, les droits affectent les hommes, les femmes, les personnes d'identités de genre diverses, les filles, les garçons dans différentes situations. L'analyse comparative entre les sexes porte sur les relations entre les « différents groupes de genre » et leur accès aux ressources et leur contrôle, ainsi que les contraintes auxquelles ils sont confrontés les uns par rapport aux autres ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))

Violence fondée sur le genre : Violence fondée sur des normes propres au genre et sur des dynamiques de pouvoir inégales, la violence à l'endroit d'une personne en raison de son genre, de l'expression de son genre, de son identité de genre ou de son identité de genre perçue. Elle revêt plusieurs formes, y compris la violence physique, économique, sexuelle et affective ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))

Diversité de genre : Un terme générique utilisé pour décrire les identités de genre qui reflètent une diversité au-delà du cadre binaire de masculin ou féminin ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))



Égalité des sexes : Égalité des droits, des responsabilités et des chances pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons. L'égalité ne signifie pas que les hommes et les femmes deviennent identiques, mais que leurs droits, leurs responsabilités et leurs chances ne sont pas déterminés par leur genre. Les intérêts, les besoins et les priorités des femmes et des hommes sont pris en compte, ce qui permet de prendre acte de la diversité des groupes de femmes et d'hommes ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))

Identité de genre : Expérience intime et personnelle que l'on vit lorsqu'on est une femme ou un homme, les deux à la fois ou ni l'un ni l'autre. L'identité de genre d'une personne peut ou non cadrer avec le genre qui est traditionnellement associé à son sexe. Les personnes transgenres et de genres divers ou variants sont souvent oubliées dans la conception sociale des genres ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))

Perspective d'égalité entre les sexes : Processus d'évaluation de l'implication des femmes et d'autres groupes de genre dans des mesures prévues, comme les lois, les politiques ou les programmes, dans tous les secteurs et à tous les échelons. Ainsi, les préoccupations et expériences de tout le monde font partie intégrante de la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres de la Ville d'Ottawa, 2021](#)).

Normes de genre : Normes et attentes auxquelles l'identité de genre se conforme de façon générale, dans un spectre qui définit une société, une culture et une communauté en particulier à un moment donné. Les personnes apprennent et assimilent ces « règles » dès leur plus jeune âge, ce qui les prépare à une socialisation basée sur le sexe et les stéréotypes ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))

Systèmes de données axés sur l'équité des genres : Collecte, analyse et utilisation de données désagrégées ventilées selon le genre et d'autres identités intersectionnelles dans le but d'identifier les tendances et les enjeux particuliers concernant les politiques, les pratiques et la prestation de service qui touchent chaque groupe de genre aux directions générales de la Ville ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres de la Ville d'Ottawa, 2021](#)).

Réduction des méfaits : Il s'agit d'une approche fondée sur des données probantes et axée sur le client qui vise à réduire les méfaits sociaux et sanitaires associés à la consommation de substances et qui a une incidence positive sur le bien-être des



industries et des collectivités. Il s'agit d'une approche axée sur la santé qui porte sur le changement positif et l'atteinte du bien-être sans jugement, coercition, discrimination, ou qui exige qu'une personne cesse de consommer de la drogue comme condition de soutien. La réduction des méfaits englobe une gamme de services et de pratiques de santé et de services sociaux qui comprennent, sans s'y limiter, des programmes d'aiguilles et de seringues, des services de consommation supervisés, la distribution de trousse de naloxone, l'enseignement sur la consommation de drogues plus sûres et la connexion des gens à d'autres services de santé et de services sociaux ([Association canadienne pour la santé mentale, 2021](#))(EN).

Logement : Fondamentalement, par logement, on entend des refuges, de l'hébergement et des habitations fournis aux personnes. Les considérations du logement peuvent comprendre les éléments suivants :

- Logement inadéquat ou approprié;
- Absence d'accès au logement;
- Abordabilité du logement;
- Accès à un logement stable;
- Qualité du logement;
- Itinérance;
- Accès aux ressources, services professionnels et soutiens sociaux et leur disponibilité;
- Logement bien entretenu et salubre
- Propriétaires à l'écoute et responsables ([Plan de route pour la sécurité et le bien-être dans la collectivité, 2019](#)).

Indicateur : Un élément d'information observable et mesurable sur un résultat particulier qui montre la mesure dans laquelle le résultat a été atteint. Les indicateurs sont généralement utilisés pour mesurer les produits des programmes et des projets afin de cerner les changements qu'ils créent. Ils peuvent être quantitatifs (nombre, statistiques) comme le pourcentage de la population ayant un diplôme d'études postsecondaires, ou qualitatifs (jugements, perceptions) comme la façon dont les habitants se sentent face au risque de violence dans leur collectivité. Ils peuvent également mesurer les changements à plusieurs niveaux différents, y compris les personnes, la famille, le quartier, la communauté et la région. ([Ministère du Solliciteur](#)



[général, Cadre de planification de la sécurité et du bien-être dans les collectivités, p. 45\)](#)

Analyse comparative entre les sexes chez les Autochtones : L'analyse comparative entre les sexes chez les Autochtones est une approche adaptée à la culture qui tient compte des réalités historiques, culturelles et actuelles spécifiques aux femmes issues des Premières Nations, Inuites et Métis qui vivent dans le système colonial ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))

Intersectionnalité : La multiplicité et le chevauchement des identités et des situations sociales qui façonnent la vie de chacun et qui, ensemble, peuvent donner lieu à une expérience unique et distincte pour une personne ou un groupe ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))

Santé mentale et maladie mentale : La santé mentale et la maladie mentale sont distinctes, car la santé mentale fait référence à l'éventail des émotions, des pensées et des sentiments que chacun éprouve, tandis que la maladie mentale est un trouble diagnostiqué qui affecte la façon dont une personne pense, ressent et/ou se comporte (2). Une mauvaise santé mentale peut parfois mener à une maladie mentale, comme une mauvaise santé physique peut mener à une maladie physique, mais toutes les personnes ayant une mauvaise santé mentale ne souffrent pas d'une maladie mentale, et toutes les personnes ayant une maladie mentale n'ont pas une mauvaise santé mentale ([État de la santé mentale à Ottawa, 2018](#))

Mesures d'atténuation : Mesures mises en place pour atténuer les effets négatifs d'une politique ou d'un programme sur certains groupes ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres de la Ville d'Ottawa, 2021](#))

Personnes âgées : fait référence à un stade de la vie plutôt qu'à une catégorie spécifique de personnes selon l'âge (bien que cela inclurait certainement les personnes dans la cinquantaine et au-dessus) ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))

Mesure du rendement : Une mesure du rendement est une description numérique du travail d'un organisme et des résultats de ce travail. Les mesures de rendement sont fondées sur des données et indiquent si un organisme ou une activité atteint ses objectifs et si des progrès sont réalisés en vue d'atteindre les objectifs stratégiques ou



organisationnels, [Performance Measure Guide, State of Washington, Office of Financial Management, 2009](#))(EN), État de Washington, Bureau de la gestion financière, 2009).

Racisme : Idées ou pratiques qui établissent, maintiennent ou perpétuent la supériorité raciale d'un groupe par rapport à un autre ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))

Racialisé (individu ou groupe) : Personne ou groupe qui peut se voir attribuer un caractère racial qui peut avoir un effet négatif sur sa vie sociale, politique et économique. Ce terme vise notamment les personnes rangées dans la catégorie « minorités visibles » selon le recensement canadien et les personnes visées par l'antisémitisme ou l'islamophobie ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))

Sexe (sexe biologique) : Ensemble d'attributs biologiques chez les humains et les animaux. Elles sont principalement associées à des caractéristiques physiques et physiologies comme les chromosomes, l'expression génétique, le taux d'hormones, les fonctions et l'appareil reproductif ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))

Données ventilées selon le sexe : Données croisées classées par sexe, présentant l'information des hommes, des femmes, des garçons et des filles de façon distincte. Lorsque les données ne sont pas ventilées par sexe, il est plus difficile de cerner les inégalités potentielles et réelles ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres de la Ville d'Ottawa, 2021](#)).

Déterminants sociaux de la santé : Ils englobent des facteurs sociaux et économiques particuliers des déterminants généraux de la santé. Ces facteurs sont associés à la place de l'individu dans la société, que ce soit en fonction du revenu, de l'éducation ou de l'emploi. L'expérience de discrimination ou de racisme ou d'un traumatisme historique est un important déterminant social de la santé pour certains groupes comme les peuples autochtones, la communauté LGBTQ et les communautés noires ([Déterminants sociaux de la santé et inégalités en santé – Canada.ca, 2020](#)).

Stéréotypes : Faire des suppositions à propos d'un groupe de personnes. Nous considérons toutes les personnes d'un groupe comme étant identiques, sans tenir compte des différences individuelles. Nos stéréotypes sont souvent fondés sur les



malentendus ou l'information incomplète ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))

Stigmatisation : Les stigmates sont les stéréotypes négatifs que les personnes et la société partagent au sujet d'autres personnes, comme celles qui vivent avec une maladie mentale, une consommation problématique de substances ou des troubles liés à la consommation de substances. Les discriminations sont les comportements qui conduisent à l'isolement social et à un traitement injuste. La stigmatisation et la discrimination empêchent toutes deux les gens de demander de l'aide, limitant ainsi le soutien qu'ils reçoivent des autres ([État de la santé mentale à Ottawa, 2018](#)).

Racisme systémique et institutionnel : Incapacité collective d'une organisation à fournir un service professionnel et approprié à une personne en raison de sa couleur, de sa culture ou de son origine ethnique. On peut constater ou détecter ce racisme dans les processus, les opinions et les comportements assimilés à la discrimination en raison des préjugés inconscients, de l'ignorance, de l'irréflexion et des stéréotypes racistes qui déconsidèrent les ethnies minoritaires ([Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, 2021](#))



Annexe 2 : Principes directeurs

Collaboration : Nous nous soutenons mutuellement. Nous travaillons de concert grâce à une mobilisation enrichissante. Nous nous faisons confiance et nous nous respectons. Nous adoptons le point de vue de l'ensemble de la Ville dans les défis à relever et les occasions à saisir. Nous valorisons l'opinion et les idées de chacun.

Répercussions collectives : Nous croyons dans l'importance de la collaboration pour atteindre les objectifs communs. Nous savons que notre force réside dans notre intervention collective et dans l'adaptation aux besoins de la collectivité.

Collectivité : Nous nous préoccupons de la sécurité et du bien-être de la collectivité en général et nous y contribuons. Nous sommes conscients de la diversité de notre collectivité et nous savons qu'Ottawa est une « collectivité de collectivités ». Nous tâchons de faire d'Ottawa un lieu fabuleux pour tous ceux qui y vivent, y travaillent, la visitent, y investissent, s'y divertissent et s'amuse.

Interventions éclairées par des pièces justificatives : Nos décisions sont éclairées par les travaux de recherche, les données et les activités empiriques les plus récentes et valables. Nous élaborons des politiques, des programmes, des initiatives et des stratégies d'après les travaux de recherche et les activités empiriques récentes et valables et nous les mesurons constamment pour continuer de prendre des décisions en connaissance de cause.

Inclusivité : Nous valorisons la diversité de la collectivité d'Ottawa, qui est constituée de gens venus de tous les horizons géographiques et qui appartiennent à tous les milieux de vie. Nous intégrons et respectons tous les gens et nous traitons chacun sur un pied d'égalité. Nous valorisons l'expérience vécue et respectons l'ensemble des avis exprimés selon tous les points de vue.

Inclusion : Nous croyons dans l'importance de toutes les voix et tâchons de nous assurer que tous les individus et tous les groupes peuvent participer. Nous visons à améliorer l'accès aux systèmes, aux services et aux programmes pour tous à Ottawa.

Innovation : Nous accueillons le changement à bras ouverts. Nous nous intéressons aux initiatives de pointe et voyons d'un bon œil les nouvelles approches, les idées ingénieuses et les réflexions originales. Nous avons la volonté de nous améliorer continuellement et de mettre au point de meilleures solutions pour répondre aux besoins existants, aux besoins non exprimés et aux nouveaux impératifs grâce à une



approche permanente d'action communautaire. Nous pensons que toutes les expériences constituent des objectifs d'apprentissage importants.

Intégrité : Nous sommes honnêtes. Nous prenons la responsabilité de nos décisions et nous nous acquittons de nos engagements. Nous communiquons sans détour. Nous prenons connaissance de l'ensemble des lois, des règlements et des politiques et nous les respectons.



-
- ¹ [Rapports sur les progrès des conseils scolaires au gouvernement de l'Ontario](#)
 - ² [Ottawa Business Journal - Ottawa-Gatineau unemployment rate](#)
 - ³ [Évaluation des besoins, Services du logement, Direction générale des services sociaux et communautaires, décembre 2019\)](#)
 - ⁴ [État de la santé mentale à Ottawa, Santé publique Ottawa, 2018](#)
 - ⁵ [2020 Environics Analytics](#)
 - ⁶ [Coalition d'Ottawa contre la violence faite aux femmes](#)
 - ⁷ [Données sociodémographiques et projections démographiques de Santé publique Ottawa](#)
 - ⁸ [Taux de chômage de l'Ontario](#)